

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXVI

BEAUCEVILLE—SEPTEMBRE 1920

No 9

LES FAMILLES DE NOS GOUVERNEURS FRANÇAIS

Quels sont les gouverneurs français qui ont amené leur famille au pays ?

Deux ans après la fondation de Québec, le 30 décembre 1610, Champlain avait épousé à Paris Hélène Boullé, fille de Nicolas Boullé, secrétaire de la Chambre du roi. Elle était calviniste comme toute sa famille. C'est M. de Monts, calviniste lui-même, qui avait poussé Champlain à contracter ce mariage disproportionné d'âge. Le fondateur de Québec avait alors quarante ans sonnés et Hélène Boullé n'avait pas encore atteint sa douzième année. Comme la jeune femme n'était pas encore nubile, en vertu des conventions matrimoniales, les époux ne devaient vivre ensemble qu'au bout de deux ans.

Ce ne fut que dix ans après son mariage, en 1620, que Champlain amena sa femme à Québec. Dans l'intervalle, madame de Champlain s'était converti au catholicisme. Elle resta dans la Nouvelle-France jusqu'en 1624. Il n'y avait alors à Québec que quatre ou cinq personnes du sexe et on comprend qu'un jeune femme qui avait été élevée à Paris devait s'ennuyer à mourir dans une petite bourgade comme était alors la future capitale de la Nouvelle-France.